

## **Procès-verbal de la 85e assemblée générale ordinaire du 07.04.2022**

**à l'établissement médico-social « Redern », Redernweg 6, Bienne**

### **1. Ouverture de l'assemblée générale, élection des scrutateurs**

Aucune assemblée générale ordinaire n'ayant pu être organisée ces deux dernières années en raison du virus de la Corona, le président, Thomas Briggen, a le plaisir d'ouvrir cette assemblée en présence des membres à 19 heures. Le président constate que les invitations à l'assemblée ont été envoyées dans les délais. Une bougie est allumée à la mémoire des membres décédés au cours de l'année écoulée. Les personnes présentes sont d'accord pour que les débats soient menés en dialecte. Peter Wysshaar et Fredy Dubach sont approuvés comme scrutateurs par l'assemblée. Diverses excuses ont été reçues pour l'assemblée d'aujourd'hui ; elles ne sont toutefois pas mentionnées nommément. 34 membres sont présents à l'assemblée générale d'aujourd'hui, ce qui donne une majorité absolue de 18 voix lors des votes.

### **2. Résultats du vote écrit de 2021**

Comme le vote a eu lieu par écrit, il n'y a pas de procès-verbal. Avec une forte participation, tous les points de l'ordre du jour ont été adoptés, comme déjà publié dans la newsletter d'août 2021.

### **3. Rapport annuel 2021 du président**

*"L'année associative 2021 a également été entièrement marquée par la pandémie. Les mesures et restrictions prescrites nous ont tous fortement limités dans notre vie normale et nous n'avons donc pas pu planifier d'événements. L'assemblée générale ordinaire n'a donc pu avoir lieu que par courrier. Heureusement, le taux de retour des votes par correspondance a été très élevé.*

*En mai 2021, sous la direction de Béatrice Bürki, l'armoire à livres ouverte a été mise en service dans le passage de la pharmacie Dr. Hysek AG. L'armoire à livres suscite un grand intérêt et est souvent utilisée pour échanger des livres.*

*L'action des bons-cadeaux de 20 francs a également été très appréciée par les membres de la Guilde et les magasins, qui en ont fait l'éloge.*

*Cette année aussi, nous avons été actifs lors du montage et du démontage de la croix du 1er août sur la montagne de Boujean et de la mise en drapeau du pont de la Suze.*

*En automne, le comité a activement attiré l'attention sur lui lors de la manifestation des nouveaux retraités organisée par la ville de Bienne en tenant un stand.*

*Sinon, l'année de l'association a été plutôt calme, et le comité s'est réuni quatre fois".*

Les personnes présentes approuvent ce rapport annuel à l'unanimité et par des applaudissements.

### **4. Comptes annuels 2021 et rapport des réviseurs**

Les chiffres des comptes annuels 2021 peuvent être lus sur le grand écran. La caissière, Eveline Haldimann, commente certains postes. En ce qui concerne les dépenses, il s'agit

des bons de 20 francs et de l'armoire à livres ouverte. En ce qui concerne les recettes, le legs de 3'000 francs de Simon Dänzer, ancien membre décédé, peut être mentionné avec gratitude.

Les comptes annuels 2021 se soldent au 31 décembre 2021 par un excédent de CHF 3'134.20, avec des recettes de CHF 11'742.95 et des dépenses de CHF 8'608.75. La fortune de l'association s'élève désormais à 30 761,80 CHF.

Les comptes annuels ont été contrôlés par Carmen Marino et Ueli Hofstetter le 18 mars 2022 et comparés avec les pièces justificatives. Les réviseurs recommandent à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels et de donner décharge à la caissière et au comité. Thomas Wyss fait voter l'assemblée : L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes annuels et le rapport des réviseurs, remercie la caissière et donne ainsi décharge au comité pour l'année 2021.

## **5. Budget 2022**

Dans le budget 2022, un montant plus élevé est prévu pour les frais de comité, car une visite de notre commune jumelle de Bötzingen/Allemagne est à nouveau prévue cette année. Après deux années "sans fête", la traditionnelle fête du village et du vin devrait à nouveau avoir lieu en septembre. L'assemblée approuve à l'unanimité le budget 2022 avec un déficit de 230 CHF.

## **6. Programme annuel 2022**

Au début de l'année 2022, les membres du comité directeur ont distribué à tous les ménages environ 3500 exemplaires de notre flyer et de l'agenda de Boujean 2022. En mai et en automne, une newsletter sera publiée à l'intention des membres et une visite de l'entreprise est prévue le mercredi 21 septembre 2022 dans la nouvelle usine de production de +GF+ Georg Fischer AG à l'allée Roger- Federer.

## **7. Fixation de la cotisation des membres 2023**

Selon la proposition du comité directeur, la cotisation annuelle restera la même pour l'année 2023 :

30 CHF pour les personnes individuelles et les associations,

50 CHF pour les couples,

80 CHF pour les entreprises et les institutions.

Les personnes présentes approuvent cette proposition à l'unanimité.

## **8. Élections**

L'ensemble du comité et des réviseurs ont été confirmés lors du vote par correspondance en 2021 et ne doivent pas être réélus cette année.

Nous pouvons proposer à l'assemblée deux membres qui souhaitent siéger au comité directeur et y travailler :

- Estèle Geiger, directrice de l'établissement médico-social "Redern",
- Hugo Rindlisbacher, ancien chef du centre de contrôle du TCS ; conseiller municipal.

L'élection de ces personnes se fait à l'unanimité.

Béatrice Bürki, assesseur du comité de Quartierleist pendant 16 ans, a donné sa démission. La caissière, Eveline Haldimann, prend congé d'elle en la remerciant pour son très long travail au sein du comité et en lui offrant un arrangement floral et deux bons d'achat.

## 9. Demandes

Aucune proposition n'a été faite, ni par le comité ni par les membres.

## 10. Informations actuelles

Suite à une remarque d'un membre habitant le Fuchsenried, le comité s'est adressé à l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne et aux Chemins pédestres bernois concernant la traversée de la route pour les piétons sur la route de Reuchenette près du pont ferroviaire. Après des mois d'efforts, l'Office des ponts et chaussées a enfin peint des "empreintes de pas" sur les deux côtés de la route. Cela doit permettre aux piétons de savoir à quel endroit il est préférable de traverser la rue. Nous devons nous contenter de cette solution minimale, car des modifications de construction seraient compliquées et coûteuses.

Notre webmaster, Jasmin Rufener, s'efforce en permanence de mettre à jour les informations sur notre site (bilingue !) [www.boujean.ch](http://www.boujean.ch). La newsletter est également en ligne. Une visite s'impose.

## 11. Divers

Le président remercie tous ceux qui, même pendant la période difficile de Corona, ont aidé de quelque manière que ce soit la ligue de quartier, notamment

- Entreprise Schlosser AG pour l'éclairage de la grande croix du 1er août
- Entreprise Hofer + Häni AG pour les petits sapins devant les magasins
- Bourgeoisie de Boujean pour le grand sapin de Noël près du pont de la Suze
- Hanspeter Habegger et ses assistants pour la mise en place de cet arbre

Selon **Carmen Marino**, vice-présidente de la coopérative de construction Sonniger Hof, les automobilistes roulent trop vite le long des places de stationnement près des maisons de la route de Soleure 57 à 77 et mettent en danger les enfants qui y jouent. Les immeubles collectifs n° 57 à 67 sont la propriété du "Sonniger Hof", ceux portant les numéros 71 à 77 appartiennent à la coopérative de construction Vogelsang. Le comité demande à Carmen Marino de prendre directement contact avec ces coopératives de construction afin de résoudre le problème. Si des difficultés devaient surgir, Carmen peut s'adresser au comité de la Guilde pour obtenir de l'aide.

**Hanspeter Habegger**, président de l'association du parc animalier, informe que cette année, l'assemblée générale de l'association du parc animalier aura lieu le jeudi 9 juin 2022, à 20 heures, au Habegger- Schopf au chemin du Tennis.

**Herbert Stadelmann** fait l'éloge du site web clairement structuré [www.boujean.ch](http://www.boujean.ch)

La caissière, **Eveline Haldimann**, remet à Estèle Geiger un bon d'achat de 300 francs. Ce montant sera utilisé par les résidents du centre pour personnes âgées de Redern pour des événements particuliers. Nous remercions ainsi Mme Geiger et le centre pour personnes âgées de nous avoir permis d'organiser l'assemblée générale.

**Estèle Geiger** informe que divers travaux de transformation auront lieu prochainement au "Redern", notamment l'installation de nouvelles cuisines et le déménagement de la crèche de Boujean de la Rochette au "Redern" à partir de 2023.

**Le président** espère que l'année prochaine, en mars, l'assemblée générale pourra à nouveau se tenir en présence des membres. Le lieu n'est pas encore connu. Pour finir, le président remercie tout le monde d'être venu (malgré le temps exécrable), remercie le personnel du "Redern" pour l'apéritif magnifiquement préparé et clôt l'assemblée générale 2022 à 19h50.

Bienne, 21.04.2022

Le secrétaire : Roland Haldimann

Traduction : Estèle Geiger

**La Guilde du quartier de Boujean remercie ses fidèles sponsors :**

**Redern**

Alterszentrum  
Établissement médico-social

Zahnarztpraxis Dr. med. dent. Luca Pirracchio

parodent<sup>W</sup>

Neumarktstrasse 34, 2502 Biel / Telefon 032 329 90 00



**Laboratoire dentaire Pit Stang**

**Bien Air**<sup>+</sup>  
Medical Technologies

bilo-dent